

Extrait du Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des anciens pieux

<http://manhajulhaqq.com/spip.php?article850>

# **Pratiquer le Tasbîh avec ses doigts ou autres...**

- Voie et Méthodologie

- Sounnah

-

Date de mise en ligne : mardi 24 octobre 2017

---

**Copyright © Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des**

**anciens pieux - Tous droits réservés**

---

## BismiLLehi ar-Rahmâni ar-Rahîm

Pratiquer le Tasbîh avec ses doigts est une Sounnah comme le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) a dit à certaines femmes : « Faites le rappel avec vos doigts car ils sont responsables et seront questionnés. » Pour ce qui est de le pratiquer avec des noyaux ou des pierres et autres, ceci est bon, il y avait parmi les compagnons qui s'y donnait. Le Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) a vu la mère des croyants faire du « dhikr » avec des cailloux et il approuva son acte. Il est rapporté aussi que Abû Houreirah pratiquait le dhikr avec des petits cailloux.

En ce qui concerne le dhikr pratiqué avec un collier de perle ou autres, certains parmi les gens le considère détestable [makroûh], et d'autres pensent le contraire, si ton intention est pure alors ceci est une bonne chose et non-blâmable. Par contre l'utiliser sans raison ou le porter de façon apparente pour que les gens le voient, comme l'accrocher à son cou en guise de collier ou bien comme bracelet autour du poignet, ceci est soit de l'ostentation soit une présomption d'hypocrisie, l'imitation des sournois sans raisons valable, est d'un premier point de vue illicite, d'un autre point de vue, il peut être détestable. L'ostentation dans l'adoration particulière telle que la prière, le rappel, la lecture du Qor'ân fait partie des plus grands péchés. Allâh - Ta'âla - dit : « **Malheur donc, à ceux qui prient, tout en négligeant (et retardant) leur balât** » [1] Et Allâh - Ta'âla - dit : « **Les hypocrites cherchent à tromper Allâh, et c'est Lui qui les trompe. Et lorsqu'ils se lèvent pour la balât, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens. A peine invoquent-ils Allâh.** » [2] [3]

---

[1] Coran, 107/4-5

[2] Coran, 4/142

[3] Madjmou' al-Fatâwa de Ibn Taymiyyah, 22/506